



Première conférence :

Conseil des Ministres :

« “Unité dans la diversité” : Plurilinguisme et diversité culturelle, vecteurs d'intégration et de progrès »

Lignes d'actions et avis européen sur le plurilinguisme et la diversité culturelle.

Commissaires :

Eva Sabater

Luna Gerlic

Lucas Tavier

* * *

Introduction : Le plurilinguisme au sein de l'Union Européenne

Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre. Par exemple, lorsqu'une entreprise internationale décide que la langue de l'entreprise sera désormais l'anglais et pense avoir trouvé dans l'unicité de la langue à la fois une identification du caractère international de l'entreprise et une solution à la gestion des langues à l'intérieur de l'entreprise et dans ses relations extérieures, l'entreprise applique le modèle dominant du natif monolingue à une population qui est loin de n'être composée que de natifs.

Cependant, L'Union européenne rassemble 512 millions de citoyens européens, répartis dans 28 Etats membres. Et au-delà des 24 langues officielles de l'UE, utilisant trois alphabets différents (latin, grec et cyrillique), une soixantaine d'autres langues régionales et locales sont parlées par 40 millions de personnes. Et ce n'est pas tout : de nombreuses langues apportées par les migrants s'ajoutent à cette diversité. On compte 175 nationalités qui cohabitent au sein de l'Union européenne, soit autant de langues potentielles. Parmi les 24 langues officielles de l'UE, cinq font partie des dix langues les plus utilisées au monde : l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le portugais et le français.

On peut donc dire que ce que l'union européenne cherche à éviter à tout prix sont des structures monolingues. Elle veut être un organe dans lequel le plurilinguisme est présent pour permettre la communication entre tout européen sans avoir besoin d'un médiateur linguistique.

Ainsi, on peut se demander si une charte du plurilinguisme et de la culture comme vecteur d'intégration et de progrès au sein de l'Europe ne serait pas pertinente.

* * *

II) Qu'apporte le plurilinguisme dans une société ?

Vecteur essentiel de la citoyenneté démocratique, le plurilinguisme est en Europe la forme la plus souhaitable et la plus efficace de communication dans l'espace du débat public : il porte des valeurs de tolérance et d'acceptation des différences et des minorités. Indissociable de toute citoyenneté européenne active, la diversité linguistique et culturelle est ainsi une composante fondamentale de l'identité européenne.

La langue demeure l'accès privilégié à toute culture. Jamais exhaustive ni parfaite, la traduction ne remplace pas le recours direct aux formes d'expression dans la langue d'origine.

Parce qu'elle est porteuse de culture, la langue donne accès à diverses visions du monde. Ainsi, la compétence plurilingue fonde l'intercompréhension. Au lieu d'utiliser une langue tierce entre deux locuteurs de langues différentes, la compréhension sera toujours meilleure quand chacun des locuteurs connaît la langue de l'autre, tant au plan informationnel qu'au plan émotionnel. L'intercompréhension véritable ne peut reposer que sur la mise en commun de langues et de culture.

Des objectifs utilitaristes ne peuvent déterminer le destin des langues. Alors qu'une vision dominante de la mondialisation tend au monopole d'une seule langue de communication instrumentalisée, il faut affirmer la supériorité d'un plurilinguisme fondé sur les langues de culture.

* * *

III) Le plurilinguisme en Europe

Le terme plurilinguisme a fait son apparition dans le vocabulaire du Conseil de l'Europe il y a une quinzaine d'années et depuis il a été utilisé dans différentes disciplines scientifiques (sociolinguistique, didactique notamment). Il a même débordé sur le terrain politique.

Il n'est pas par lui-même une idéologie, mais il peut très bien être le support d'idéologies, à condition de préciser le sens que l'on donne dans ce contexte au terme d'idéologie. Il semble bien que le terme soit apparu pour la première fois dans le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), plus précisément dans une étude fondatrice pour le CECRL que l'on doit à Daniel Coste, Danièle Moore et Geneviève Zarate. Selon cette étude, la compétence plurilingue désigne la compétence à communiquer et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise plusieurs langues et qui a l'expérience de plusieurs cultures.

L'Observatoire européen du plurilinguisme publie et commente depuis dix ans tout ce qui se dit et s'écrit en relation avec le plurilinguisme. Par ailleurs, le périmètre d'étude du plurilinguisme est un champ plus restreint que celui de la diversité culturelle et linguistique, alors qu'il existe une réelle porosité conceptuelle entre plurilinguisme, multilinguisme et diversité culturelle et linguistique. Aussi, nous ne traitons de la diversité culturelle et linguistique que dans la mesure où celle-ci intervient en lien avec le plurilinguisme. Ce lien est à la fois précis et flou. On peut considérer qu'il existe un quasi recouvrement entre plurilinguisme et diversité culturelle et linguistique dans la mesure où il est impossible de parler des sociétés dans leur diversité culturelle et linguistique sans traiter de

plurilinguisme. Certains vont jusqu'à dire que toutes les études de sociolinguistiques aujourd'hui pourraient être requalifiées en études plurilingues.

En revanche, on peut parler de diversité culturelle et linguistique sans même prononcer le mot de plurilinguisme. Mais cela ne change pas le problème.

Les Premières Assises européennes du plurilinguisme ont eu lieu à Paris les 24 et 25 novembre 2005. L'objectif est de réunir des décideurs, des chercheurs et des membres de la société civile pour présenter les questions linguistiques au niveau des institutions européennes et de chacun des Etats membres. À cette occasion, on a aussi rédigé la Charte européenne du plurilinguisme, un texte qui sera traduit dans toutes les langues de l'Union Européenne et qui dépassera le cadre de l'Union par la réaffirmation des droits universels et on a fondé l'Observatoire européen du plurilinguisme, une structure de mutualisation entre tous les partenaires du plurilinguisme.

Ils sont assurément incontestables. L'Europe est riche de sa diversité géographique mais également culturelle et linguistique. Dans la traduction d'une langue à l'autre, certains concepts ne sont pas équivalents ou ils sont parfois intraduisibles de sorte que la langue de communication (l'anglais ou le français) n'est pas une garantie pour la compréhension et la connaissance d'une autre culture. De plus, le plurilinguisme est une liberté, celle de connaître plusieurs langues sauf la langue maternelle et, en même temps, de travailler et de penser dans sa propre langue avec des interlocuteurs venus de tous les pays de l'Union Européenne. Les gens auront ainsi le sentiment de la citoyenneté européenne, tout en voyant que leur propre langue est comprise et parlée aussi par les autres citoyens de l'Europe.

Ce phénomène aura aussi ses avantages dans le domaine socio-économique. Il est favorable au développement du commerce entre tous les pays de l'Europe qui sauront faire des échanges profitables et chaque travailleur pourra ainsi travailler dans la langue du pays d'où il vient.

* * *

IV) Contextualisation politique du plurilinguisme

En raison de tout ce qui a été dit précédemment, la linguistique en tant que science sociale s'est toujours présentée au cours des dernières décennies comme le reflet de la forme sociale à laquelle elle se rapporte. C'est la raison pour laquelle elle a été, et est encore aujourd'hui, considérée sous différents angles et soumise à différents courants. Cela est vrai à la fois sur le plan de la macro-linguistique (domaine national et supranational) et sur le plan de la micro-linguistique (communautés linguistiques régionales, minorités).

Les politiques linguistiques définies par le Conseil Européen et la Commission Européenne depuis la Déclaration de Lisbonne, en 2000 (renforcée en 2002 avec la

déclaration de Barcelone), visent ouvertement le développement du plurilinguisme des citoyens et le multilinguisme des états. Ces politiques souhaitent combattre l'imposition sociale et économique de la langue anglaise, vue comme lingua franca pour toute communication internationale, et menaçant la diversité linguistique et culturelle de l'UE.

L'option politique de l'Union européenne a donc visé le respect et la défense du multilinguisme, en proposant une politique linguistique éducative pour le développement du plurilinguisme des citoyens qui aurait pour objectif l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères par citoyen européen.

Cette politique est justifiée de tous les côtés. Idéologiquement parlant, le multilinguisme valorise les valeurs européennes de base telles que la tolérance, comme dit Figel (commissaire de l'UE) en 2005: "Languages are not a mere means of communication. They contribute to a better knowledge of other European cultures and have a real potential for a deeper understanding between European citizens. Multilingualism policy aims at ensuring multiculturalism, tolerance and European citizenship. Widespread general competence in foreign languages also plays its part in keeping xenophobia and intolerance at bay".

Identitairement, le plurilinguisme constitue la base d'une identité culturelle européenne: "Each language deserves to be seen and treated as a language of culture – on account of its semantic and grammatical peculiarities as well as literary and other works written in this language. Looked at from this point of view, multilingualism is a value and as such a characteristic of European cultural identity" (Commission of the European Communities, 2007). Cependant, la construction identitaire de chaque citoyen, en tant qu'Européen, passe par le sentiment d'appartenance à une société plus large qui respecte les particularités de chacun. De plus, le multilinguisme est favorable économiquement, il permet en appuyant la déclaration de Lisbonne la construction d'une société plus compétitive et efficace commercialement.

Prenant compte de tous ces aspects, des mesures spécifiques pour le développement de la politique linguistique sont mises en place.

Pour commencer, la commission européenne lance en 2003 un plan d'action pour 2004-2006 en coopération avec les Etats Membres mettant en valeur la diversité et l'apprentissage linguistique en modifiant les programmes éducatifs au sein de l'Europe.

Plus tard, en 2007, Leonard Orban est nommé par le président José Manuel Barroso commissaire chargé du multilinguisme en réponse au besoin d'élargissement des portefeuilles de la Commission Européenne en raison de l'arrivée de deux nouveaux états membres.

Cependant, à partir de 2010, ce portefeuille est supprimé et le multilinguisme disparaît de la liste de priorités de la commission, même si le programme Erasmus visant l'apprentissage des langues et la diversité linguistique est encore l'un des objectifs spécifiques. Pourquoi? Car, selon l'UE en 2015: "Multilingualism is one of the cornerstones of the European project and a powerful symbol of the EU's aspiration to be united in

diversity. Foreign languages have a prominent role among the skills that will help equip people better for the labour market and make the most of available opportunities". Le conseil de l'Europe soutient toutes ces initiatives pro-multilinguisme européennes. Son programme récent pour 2016-2019, « Languages at the heart of learning », réaffirme l'importance cruciale de la diversité linguistique comme support de la citoyenneté et ouvre de nouvelles possibilités pour le développement de nouvelles solutions à cette problématique.

Finalement, il ne faut pas oublier de préciser que l'instauration de politiques plurilinguistiques ne s'est pas faite de manière pacifique et a souvent été remise en question au cours des années car le débat opposant les partisans du multilinguisme à ceux qui préconisent la construction d'un espace commun de communication basé sur l'utilisation de l'anglais comme lingua franca n'est pas clos.

* * *

V) Conclusion

Tout compte fait, en raison de la réalité indéniable de la mondialisation, une charte du plurilinguisme et de la diversité culturelle comme vecteur d'intégration et de progrès en Europe semble nécessaire pour l'atteinte d'un cadre pluriel de communication préservant les identités individuelles tout comme les identités collectives et de créer une corrélation entre cultures, une union, basée sur la diversité linguistique au sein de l'Europe.

* * *

Bibliographie:

https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Mes_articles/Quest-ce_que_le_plurilinguismeV2.pdf

<https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Fondamentaux/CharteplurilinguismefrV2.13.pdf> → charte sur le plurilinguisme

<https://journals.openedition.org/carnets/1844> contextualisation politique

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2004-2-page-31.htm> “....”